



District scolaire 3

Ensemble dans nos différences

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

5^e réunion régulière 2011-2012

Procès-verbal de la 5^e réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 17 janvier 2012 à la salle de conférence de la polyvalente Thomas-Albert de Grand-Sault, Nouveau-Brunswick, à compter de 19h00.

Présences :

| | |
|---|---|
| Richard Landry, sous-district 1 | Bertrand Beaulieu, directeur général |
| Maryse Cyr, sous-district 4 | Denise Laplante, adjointe DG, DSAF/secrétaire CÉD |
| Adrien Fournier sous-district 5 | François St-Amand, agent de communication |
| Paryse Lapointe, sous-district 6 | |
| Nathalie Lavoie-Bossé, sous-district 7 | |
| Anne-Marie Beaulieu, sous-district 8 | |
| Rino Perron, sous-district 11 | |
| Jeanne Da Gauthier, sous-district 12 | |
| Guillaume Deschênes-Thériault, élève conseiller | |

Absences : Josée Campeau, sous-district 2
Anne Chouinard, sous-district 3
Line Côté-Page, sous-district 9
Martine Michaud, sous-district 10

1. Mot de bienvenue

Madame Jeanne Da Gauthier souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux gens du public.

2. Agenda automatique

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout :

7.3 Lecture estivale

Proposition #2012-01-01 :

Monsieur Richard Landry propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Madame Maryse Cyr appuie. ADOPTÉE.

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 13 décembre 2011

Proposition #2012-01-02 :

Madame Nathalie Lavoie-Bossé propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre dernier. Madame Anne-Marie Beaulieu appuie. ADOPTÉE.

2.2.1 Suivi au procès-verbal

- 3.3. Correspondance

Sommet sur l'éducation – 26-27-28 avril 2012 – Edmonton, AB

Proposition #2012-01-03 :

Madame Nathalie Lavoie-Bossé propose que le CÉD 3 soit représenté par Madame Jeanne Da Gauthier, Monsieur Rino Perron et par Guillaume Deschênes-Thériault si une place est disponible pour notre élève conseiller, au Sommet sur l'éducation en avril 2012 à Edmonton et que le CÉD accepte de défrayer les dépenses encourues par ces derniers. Monsieur Adrien Fournier appuie. Oui - 7 Non – 1 ADOPTÉE.

2.3 Correspondance

- Aucune.

2.3.1 Suivi à la correspondance

- Aucun.

3. **Processus de gouverne**

3.1 FCÉNB

Monsieur Adrien Fournier nous informe que Madame Anne Chouinard donnera sa démission à titre de représentante du CÉD 3 à la FCÉNB.

Proposition #2012-01-04 :

Monsieur Adrien Fournier propose Monsieur Richard Landry à titre de remplaçant de Madame Anne Chouinard au poste de représentante au CA de la FCÉNB si cette dernière nous remet sa lettre de démission. Madame Nathalie Lavoie-Bossé appuie. Oui – 3 Non – 0 Abstention – 5 ADOPTÉE.

Madame Gauthier fait un retour sur le dernier CA de la FCÉNB qui a eu lieu la fin de semaine dernière. Le Ministre Carr a rencontré les représentants du CA et ces derniers

l'ont questionné concernant son annonce de la semaine dernière. Il n'a toutefois pas partagé de nouvelles informations. Les représentants lui ont fait part de leurs inquiétudes et questions en ce qui a trait à l'ajout de membres du CPAÉ au CÉD. Par exemple, la durée du mandat de ces personnes, le processus d'élections de ces membres, les critères d'éligibilité etc.

Maître Michel Doucet a fait une présentation portant sur l'article 23 - Droits à l'instruction dans la langue de la minorité de la Charte canadienne des droits et libertés. La présentation de Maître Doucet sera envoyée aux membres du CÉD. La présidente aimerait que les membres aient une discussion à ce sujet lors d'une réunion de travail.

Un comité bipartite entre la FCÉNB et le MEDPE a été établie et ce comité a comme mandat de vérifier si la Loi sur l'éducation est conforme à l'article 23 – Droits à l'instruction sans la langue de la minorité. Un rapport d'étapes sera disponible à la fin janvier 2012 et sera remis aux membres pour la prochaine réunion de travail de février 2012.

3.2 Renouvellement du gouvernement

Monsieur Beaulieu fait une présentation portant sur la réorganisation des districts scolaire. Cette présentation sera envoyée aux membres.

Proposition #2012-01-05

Monsieur Richard Landry propose qu'un communiqué de presse soit envoyé afin de présenter l'accord des membres aux limites proposées du nouveau district scolaire Francophone du Nord-Ouest et pour mentionner que nous sommes heureux de nous joindre aux autres régions et faire équipe ensemble. Madame Maryse Cyr appuie. ADOPTÉE.

Madame Maryse Cyr nous fait part d'une inquiétude concernant une école qui a des élèves qui résident dans deux sous-districts. Madame Nathalie Lavoie-Bossé suggère que la région de Saint-Léonard soit reliée avec le sous-district 6, région Grand-Sault. Certains membres préfèrent que la région de Saint-Léonard demeure avec Saint-Quentin et Kedgwick. Les membres sont d'accords pour que les délimitations des sous-districts demeurent telles que proposées.

3.3 Discussion portant sur les principes 3 et 4 de la méthode Carver

Point remis à la prochaine réunion.

3.4 Révision des politiques de gouverne 3.6 à 3.9

Point remis à la prochaine réunion.

4. Liens

4.1 Aucun objet

5. Limites de la direction générale

5.1 Rapport de la direction générale

5.1.1 Décès

Trois employés du District scolaire 3 sont décédés récemment à cause de maladie. Monsieur Beaulieu invite les membres à avoir une pensée pour les familles de ces personnes.

5.1.2 Marie-Immaculée

Proposition #2012-01-06

Monsieur Rino Perron propose que le CÉD déclare l'école Marie-Immaculée excédentaire tout en se réservant le droit de récupérer le terrain de jeu à l'été. Monsieur Richard Landry appuie. ADOPTÉE.

5.1.3 Budget

Monsieur Beaulieu mentionne que le district tentera dans la mesure du possible, de présenter un budget équilibré. Nous ne pouvons prévoir pour l'instant si nous aurons un surplus ou un déficit.

5.1.4 Rapport de vérification – Politique 3.3 – Rapports avec la clientèle

Madame Nathalie Lavoie-Bossé mentionne qu'elle aimerait que le point 3.3.3 de la Politique 3.3 – Rapports avec la clientèle, soit plus élaboré dans le rapport de vérification pour refléter l'énoncé de cette dernière qui dit : « En conséquence, la direction générale ne permet pas qu'en milieu scolaire les élèves, les parents ou le

personnel soient traités de façon injuste, inéquitable avec mépris, arrogance ou intimidation par qui que ce soit ». Monsieur Adrien Fournier suggère que toutes les écoles aient les mêmes conséquences et qu'un programme sur la façon de gérer l'intimidation devrait être élaboré et utilisé par toutes les écoles du district afin que tous les services soient disponibles dans toutes les écoles. Madame Paryse Lapointe mentionne qu'il y a un manque de données et/ou statistiques à savoir si les démarches qui sont faites dans les écoles présentement, démontrent une amélioration. Serait-il de mise de mettre un point de contrôle en place afin de mesurer ce qui se fait et d'obtenir des données?

Proposition #2012-01-06

Monsieur Richard Landry propose que le rapport de vérification présenté par Monsieur Beaulieu soit envoyé à Monsieur Léon Richard pour son interprétation. Madame Anne-Marie Beaulieu appuie. ADOPTÉE.

6. Fins

6.1 Aucun objet

7. Bilan

7.1 Autoévaluation de la réunion

Les membres sont d'accord que l'on utilise l'ordre du jour modifié pour nos prochaines réunions.

7.2 Sujets à l'horizon pour la prochaine réunion

7.2.1 Révision des politiques de gouverne 3.6 à 3.9

7.3 Lecture estivale (Paryse Lapointe)

Madame Paryse Lapointe aimerait savoir s'il y a de la documentation pour appuyer la présentation vidéo portant sur la lecture estivale et présenté par Monsieur Beaulieu lors de notre dernière réunion publique. Monsieur Beaulieu fera parvenir ces documents par courriel.

8. **Interventions du public**

Aucune.

9. **Ajournement de la réunion**

Proposition #2012-01-07

***Monsieur Richard Landry propose l'ajournement. Madame Nathalie Lavoie-Bossé appuie.
ADOPTÉE.***

Confirmé à la réunion du : 14 février 2012

Denise Laplante

Secrétaire du Conseil d'éducation

Jeanne Da Gauthier

Présidente du Conseil d'éducation